

Le Village



CASSE AUTOMOBILE



vente toutes pièces détachées
Véhicules d'occasions

**S.A.R.L
QUINTIN**

3 rue du Mouchy
76133 Manéglise

TEL: 02.35.13.92.68
FAX: 02.35.13.15.78

Durand Pierre

Plomberie & Électricité

Plomberie

Chauffage
Salle de bain
Chaudière
PAC

Électricité

Générale
Alarme
Interphone
Domotique

Neuf & Rénovation

07 77 30 16 69

instant détente

" mon moment anti stress "

institut de beauté
onglerie et spa

07 bis place de la mairie
76133 manéglise

0698172451



Systeme Ecologique
Décapage
JCD SERVICES
Aérogommage par projection d'abrasif

- * **Méubles bois**
Volets, Portails, Châssis, Chaises, Buffets etc...
- * **Métaux**
Fec, Fonte, Rampe à blanc, Vélos, Motos etc...
- * **Pierre**
Façade Grise, Pierre, Statuettes etc...

Jcdservicesdecapage

06 84 38 92 75



MENUISÉRIC

MENUISÉRIC Menuiserie
Hameau des Hellandes
76133 - Manéglise
Siret : 83827152600017

menuiseric@orange.fr
- 06 83 13 86 22
- 06 07 35 49 72

02 32 79 77 93
Avec ou sans RDV

lis & Em coiffure
7 Place de la Mairie 76133 Manéglise

AU PETIT MARCHÉ TABAC – PRESSE – ÉPICERIE

M. Frank LEMONNIER – 02 35 20 58 46

15, Place de la Mairie – 76133 MANÉGLISE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h45

Fermé le dimanche

(Vacances scolaires : ouverture l'après-midi à 16h00)

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

QUALI
ENERGETIQUE

Romuald Albaret

QUALI ENERGETIQUE
62 Route d'Epouville
76133 Manéglise
Tél : 02 35 30 31 59
Mobile : 07 86 28 97 26
Fax : 09 70 06 36 28
E-mail : qualienergetique@orange.fr

Solutions énergétiques

- Pompes à chaleur
- Froid
- Climatisation
- Chauffage
- Electricité
- Thermodynamique

SOLUGOM
www.solugom.fr

Laurent ETOURNEAU
Portable : 06 23 17 04 67

1, Route d'Etainhus - 76133 MANÉGLISE
Tél : 02 35 26 43 74 - Fax: 02 35 26 48 91
E-mail : laurent.eturneau@solugom.fr

HYDROGOMMAGE
façades
monuments
béton
graffitis
carènes de bateaux
pièces mécaniques

AÉROGOMMAGE BOIS
décapage meubles anciens

NETTOYAGE HP ET CHIMIQUE

APPLICATION DE PROTECTIONS
hydrofuge, anti-graffitis, ...

DÉMOUSSAGE

CHARCUTIER **CD** TRAITEUR

**Caroline et Daniel
Cavellier**

Maitre Artisan - Fabrication Maison

Charcuterie artisanale

Plats cuisinés

31, rue de l'Europe
76280 Angerville-l'Orcher

Edito	3
Vie communale	4-5
Réalisations 2019	6-7
École	8
Cantine-Garderie-Ludisports	9
Centre d'animation Intercommunal / Conseil Municipal des jeunes	10
Les Aînés	11
Jardins fleuris / Village fleuri	12
Principales décisions du Conseil Municipal	13
Commission culturelle	14-15
Association Culture et Loisirs	16
FC Manéglise	17
Manéglise Sports / Loisirs Manéglise Boxe Pieds Poings	18
FNACA	19
Fils d'Argent	20
Comité des fêtes de Manéglise	21
Association des Parents d'Élèves de Manéglise (APEM)	22
Association Communale de Jumelage (ACJM)	23
Calendrier des manifestations	24
Infos pratiques	25-26

Chers Manéglisaises et Manéglisais,



C'est toujours avec le même plaisir que nous vous présentons les grandes actions qui ont marqué l'année 2019 pour améliorer votre cadre de vie, économiser l'énergie et renforcer notre appui auprès des associations.

C'est ainsi que nous avons poursuivi la rénovation énergétique d'un bâtiment dédié aux associations et construit un hangar de 240 m² pour le stockage de tout le matériel associatif.

L'arrivée de la fibre optique est maintenant une réalité pour les habitants du centre du village mais malheureusement les habitants des hameaux périphériques devront attendre l'année 2020, voire 2021 pour le hameau des Hellandes.

D'importants travaux viennent de se terminer au Hameau de Branmaze, ils ont permis l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, et la mise en place des candélabres à LED. Nous poursuivrons le déploiement d'éclairage à LED cette année. Ces derniers travaux ont été réalisés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (C.U.) qui a maintenant les nouvelles compétences (la voirie et l'éclairage public).

Sur le plan culturel, nous avons poursuivi notre partenariat avec le Volcan pour proposer des spectacles de qualité à nos écoliers et aux manéglisais dans le cadre du festival AD'HOC.

A la lecture de ce bulletin, vous pourrez découvrir les autres manifestations artistiques proposées en 2019.

Pour l'année 2020, nous souhaitons le retour du cinéma de plein air sur le stade. Par ailleurs, nous étudions la possibilité de construire un bâtiment destiné uniquement à la restauration scolaire et un parking près de la mairie.

Nous poursuivrons la préservation de notre patrimoine cette année, en restaurant des peintures du XVII^e siècle retrouvées dans le fond des placards du presbytère. Nous vous proposons une souscription pour ceux qui le souhaiteraient (le bulletin est joint dans ce Lien).

A la lecture de la deuxième page, vous pourrez constater que notre commune possède de nombreux artisans et commerçants. Ils vous permettent de bénéficier des services de proximité. De même, nos associations du village vous proposent de pratiquer une activité ou d'assister à de nombreux événements. Je les remercie tous, et vous invite tous à les découvrir ou les redécouvrir.

Vous m'avez accordé votre confiance pendant 25 ans et je vous en remercie. Ce fut une immense responsabilité et un grand privilège de se voir confier le rôle de 1^{er} magistrat, mais j'ai décidé de prendre ma retraite d'élu au mois de mars. Avec chacune des équipes qui se sont succédé, nous avons eu à cœur de défendre l'intérêt général avec respect et équité.

J'ai le sentiment d'avoir rempli mes fonctions en mettant en œuvre toutes mes capacités pour, à chaque fois, faire prévaloir les intérêts de notre commune et faire émerger ou proposer des projets pour la rendre plus attractive et dynamique.

Un grand merci à toutes et tous, je vous souhaite à chacune et chacun une très bonne et heureuse année 2020.



Directeur de la publication

Daniel Soudant

Comité de rédaction

Philippe Décultot, Aline Diers, Bernard Legras, Julie Legros, Daniel Soudant, Marc-Antoine Tétré

Aquarelle de couverture

Épicerie de Manéglise

Maurice Tranchand

Maurice Tranchant, maire honoraire, nous a quittés le 28 juin 2019. Il dirigea notre commune pendant 30 ans de 1965 à 1995.



En tant que maire avec les différents conseils municipaux, il prit des décisions importantes pour réaliser des projets structurants qui ont permis un développement important de notre commune.

Parmi ceux-ci, on peut citer les constructions du lotissement des Hauts de Manéglise et d'une première résidence locative qui ont permis le doublement de la population. Ce fut ensuite l'ouverture de l'école maternelle, la création d'un terrain de football. Les dernières réalisations de son mandat furent la salle polyvalente actuelle permettant aux associations d'utiliser des locaux plus adaptés à leur espérance pour renforcer le lien communal.

Monsieur Tranchand était un Maire qui privilégiait les solutions empreintes de bon sens, toujours à la recherche de solutions efficaces et durables. Il aimait le contact humain et avait un esprit de tolérance. Président du syndicat d'adduction de l'eau et de l'assainissement, il fit profiter notre commune de nombreuses réalisations en privilégiant le raccordement des hameaux à l'assainissement collectif.

C'est à son épouse, ses enfants et à toute sa famille que Monsieur le maire a présenté au nom des manéglisais, ses sincères condoléances lorsqu'il a prononcé son éloge funèbre.

MONDIAL RELAY



Le service de livraison MONDIAL RELAY arrive à l'épicerie « Au petit marché »

La municipalité est heureuse de compter un nouveau service dans la commune. En effet, les livraisons MONDIAL RELAY, utilisées notamment, pour les commandes sur internet, ont été mises en place à l'épicerie « Au petit marché ». MONDIAL RELAY est un réseau composé de 8 500 points relais à travers la France. Il permet d'envoyer des colis personnels, de recevoir ou d'envoyer des commandes via les plates-formes de e-commerce.



Vous trouverez toutes les informations sur www.mondialrelay.fr

Nous félicitons Franck Lemonnier, pour avoir saisi cette belle opportunité qui va permettre aux Manéglisais et Manéglisaises de retirer ou d'envoyer des colis à proximité de chez eux.

Nous vous encourageons donc à choisir ce point relais. Vous y retrouver les services habituels (dépôt de pain, Loto, tabac, presse, fruits & légumes...) proposés par ce commerce, essentiel à la vie du village.

**Au petit marché, 15 place de la mairie, 02 35 20 58 46
Ouvert du lundi au samedi.**

Médillés du travail 2019

Grand Or :

LEPILLER Marie-Christine, LEPILLER Jean-François, HERVE Agnès

Or :

FONTAINE Bruno, PAULVAICHE-BISSON GALONNIER Christine, CROISIER François

Vermeil :

FRELING Corinne, SARRIS Fotios

Argent :

MALET Laurent, PIERRE-DECAENS Corinne



Nouveaux arrivants

Le 4 septembre, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux Manéglisais arrivés en cours d'année.

A cette occasion, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont transmis des informations sur la vie de la commune et sur les moyens de communication utilisés.

Les responsables d'associations ont présenté leurs activités.

Les nouveaux arrivants ont ensuite lié connaissance autour d'un pot de l'amitié.



Camion à histoires - Festival Ad Hoc

Téléthon

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée **la remise d'un chèque d'un montant de 1195€**, à Jacky Dehais, coordinateur de l'AFM, au titre du Téléthon 2018, en présence du Maire Daniel Soudant, des membres du Conseil Municipal et des responsables d'associations locales.

Jacky Dehais a rappelé les progrès médicaux réalisés ces dernières années et a souligné l'importance du Téléthon pour l'avancée des recherches.

C'est dans cet esprit que les municipalités d'Epouville et de Manéglise, en partenariat avec l'association "Un geste Un espoir," se sont réunies le samedi 30 novembre 2019 pour organiser une marche au profit du Téléthon.

C'est sous un beau soleil que nos 80 marcheurs ont répondu présents pour réaliser cette boucle de 11 km.

Les marcheurs d'Epouville qui s'étaient donné rendez-vous à 9h00 salle Grimaux, ont rejoint les Manéglisais à 10h00, place de la mairie pour effectuer la deuxième partie du parcours.

A l'issue de cette marche bien vivifiante, la commune de Manéglise a accueilli les participants en leur offrant des boissons chaudes et des pâtisseries.

Merci aux associations manéglisaises (APEM, Comité des Fêtes, les aînés) et épouvillaises (Déglingos) pour leur aide. Merci également au Conseil Municipal des Jeunes de Manéglise pour avoir mis en place une fresque destinée à recueillir les dessins des enfants.

Les municipalités de Manéglise et Epouville se félicitent de ce partenariat et ont déjà pris rendez-vous pour 2020.



4L Trophy

Partenaire d'un Raid humanitaire !

Vous l'avez peut-être croisée dans la campagne Manéglisaise, cette superbe 4 L de 1963, revient d'une aventure humanitaire unique.

Pierre-Louis et Justin sont partis de Manéglise le 18 Février à bord de leur 4L. Ils ont participé au 4L Trophy, un raid humanitaire qui permet non seulement d'amener des fournitures scolaires aux enfants démunis mais en plus de financer des écoles.

Après deux jours sur les routes, ils sont arrivés à Biarritz où se trouvait le départ de cette aventure.

Le 21 Février, c'est le grand départ ! Après une traversée de l'Espagne qui aura pris deux jours, la 4L Manéglisaise arrive enfin dans le désert Marocain.

Après plus d'une semaine de pistes de sable et de nombreuses rencontres avec la population locale, c'est avec émotion que les deux étudiants ont distribué les fournitures qu'ils avaient ramenées. Le 3 Mars, l'objectif est atteint, Pierre-Louis et Justin sont parvenus à atteindre Marrakech non sans mal, après quelques petites pannes et ensablement.

Les deux étudiants sont revenus changés de cette expérience humanitaire unique et seraient prêts à repartir à bord de leur 4L.

La commune de Manéglise est fière d'avoir pu participer à l'élaboration de ce beau projet.

Ce curieux véhicule s'est transformé en une merveilleuse salle de spectacle miniature. Tout y était : lumières, costumes, musique et vidéo... et surtout une belle histoire. Trois représentations grand public à guichet fermé, ont eu lieu le dimanche 15 décembre. Ce sont ensuite plus d'une centaine d'enfants de l'école Georges Braque qui ont pu assister à ces représentations le lundi 16 décembre.

Elles conduisirent le public sur les routes de l'exil... Quand le changement climatique détruit les terres, on n'a plus d'autre choix que de partir; parents mais aussi enfants, parcourent les pays à la recherche d'un nouveau lieu qui saura les accueillir. Une scène au petit format qui a permis d'aborder de grandes questions avec des spectateurs de toutes les tailles ! Rendez-vous pour une prochaine édition.

Ad Hoc Festival, Troisième édition !

Pour cette troisième édition, Ad Hoc Festival a repris le chemin des villes et des villages de l'agglomération havraise pour six jours de spectacles et de rencontres dédiés à l'enfance.

La commune de Manéglise a prolongé son partenariat avec Le Volcan, scène nationale pour cette édition 2019, au même titre que les villes du Havre, Montivilliers, Sainte-Adresse, Gonfreville l'Orcher, Harfleur et Epouville.

Cette année fut l'occasion de découvrir le spectacle Gaïa, son camion à histoire, et sa compagnie ardéchoise Lardenois. Plusieurs spectacles grand public et scolaires se sont déroulés dans un ancien camion de pompiers, devenu scène de théâtre atypique !



Revêtement d'une partie de la route du calvaire d'un enrobé coulé à froid et d'un bi-couche gravillonné sur une partie de la route de Branmaze



Revêtement d'un enrobé à chaud route de l'église avec places de stationnement et signalisation routière



Implantation d'un radar pédagogique solaire route du calvaire



Achat d'un desherbeur thermique à vapeur en commun avec la commune de Rolleville et d'un desherbeur à air chaud pulsé



Effacement de tous les réseaux (électricité - éclairage public - téléphone) au Hameau de Branmaze



Construction d'un bâtiment pour le matériel des associations communales



Implantation de 4 poteaux incendie (Rue du Général de Gaulle, Route d'Angerville, Hameau de Branmaze et angle de la route d'Epouville et de la route du Calvaire)



La société LOGEO Seine-Estuaire a accueilli en juin les locataires dans le groupe de 15 logements intergénérationnels dans le clos Lemaitre



Rénovation énergétique permettant des économies : isolation du plafond, changement des huisseries et pose d'une chaudière gaz à condensation dans le local mis à disposition pour les associations

+ Peinture extérieure de la salle polyvalente et des murets entourant le parvis de la mairie.

Certains de ces investissements ont été réalisés avec l'aide financière de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (ex CODAH), du Département, de l'Etat et du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE 76)



Traitement par anoxie du lutrin du début 18^e siècle

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE GEORGES BRAQUE

L'année qui vient de s'écouler a été très riche pour les enfants. Elle a été placée sous le signe de l'art et du sport.

Les enfants se sont initiés à l'art en participant à la traditionnelle exposition de peinture de Manéglise. Cette année, le thème était « vues de Manéglise ». Alors les enfants se sont baladés dans leur village pour choisir un monument et le mettre en valeur à la manière d'un peintre. Ce projet leur a permis d'avoir un autre regard sur le riche patrimoine de Manéglise.

Cette exposition a été le point de départ du travail artistique de toute l'école. Pendant l'année, les enfants ont découvert les impressionnistes, Andy Warhol, Keith Haring, Archimboldo, Georges Braque, Paul Klee, Seurat et pleins d'autres artistes. Ils se sont également initiés à l'architecture en allant à Rouen, au Havre et au château de Crèvecoeur. Ils ont travaillé avec des artistes, sont allés visiter des musées...

Ils ont aussi découvert le monde des grapeurs et cela a permis à l'école d'avoir une nouvelle plaque, colorée, moderne qui plaît beaucoup aux enfants.

Tout ce travail intense a donné lieu, en fin d'année, à une exposition de toutes leurs œuvres. Ce moment convivial a été très apprécié des parents qui ont pu découvrir les talents artistiques de leurs enfants.

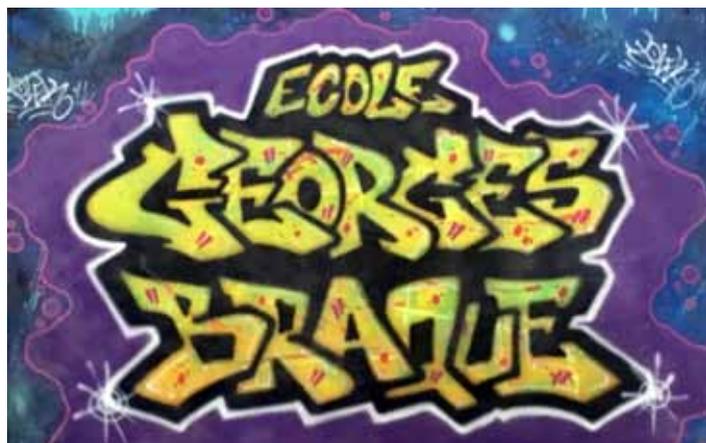
Cette année a été également placée sous le signe du sport. En inscrivant tous les élèves à l'USEP (Union sportive des écoles primaires), les enseignants ont permis aux enfants de découvrir de nouveaux sports (kin-ball, speedminton, ultimate...), d'en redécouvrir d'autres (jeux d'opposition, jeux collectifs, basket...) et de participer à plusieurs plateaux sportifs avec des enfants d'autres écoles.

Cela a permis de promouvoir des valeurs fondamentales : le respect, l'effort, l'ouverture aux autres et l'entraide.

Et au milieu de tout cela, les enfants n'ont, bien sûr, pas oublié de lire, écrire, compter, réfléchir, découvrir, expérimenter, raconter, peindre, calculer, s'entraider, construire, s'amuser, dessiner, jardiner, rire, débattre, bricoler, s'émerveiller, apprendre, s'exprimer, jouer, progresser... Bref : grandir et s'épanouir !!!!

C'est grâce à l'implication de l'Association des parents d'élèves de Manéglise, au soutien de la commune, à l'aide des parents mais aussi grâce au sérieux, à l'énergie et à l'engagement des enseignants, que ces projets peuvent aboutir et que les enfants peuvent grandir sereinement !

2019-2020 sera une année tout aussi riche, pleine de découvertes, de rires et de progrès... L'équipe enseignante a choisi de travailler sur les contes d'ici et d'ailleurs. Alors pour suivre les découvertes des enfants, rendez-vous régulièrement sur le site de l'école !



BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS !

CANTINE

La commune s'est engagée dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nombre de réunions ont eu lieu avec des chargés de projets de la Communauté Urbaine.

Une sensibilisation forte des agents de cantine a été réalisée auprès des enfants de façon ludique et chaque jour, des pesées ont été effectuées.

Le gaspillage alimentaire représente pour notre commune, 55g par enfant par jour (contre 120g pour la région) soit 14 kg par semaine. C'est l'équivalent de 971 repas, soit 486kg de nourriture jetée par an.

Nous n'avons pas à rougir de nos résultats qui sont bien meilleurs que ceux de la région et des communes voisines.

Des réflexions sont en cours sur la valorisation des déchets alimentaires et des actions ont été mises en place pour améliorer nos résultats.

Nous comptons également sur la sensibilisation des parents auprès de leurs enfants.

Une autre action est également menée par la commune. Depuis le mois de septembre 2019, Manéglise, en lien avec les communes de Rolleville, Epouville et Gommerville, a intégré de nouveaux partenaires qui proposent des fruits, légumes et laitages bio et locaux.

Vos enfants peuvent ainsi apprécier ces nouveaux produits savoureux 2 fois par semaine.

Merci à Peggy, Gwendoline, Gisèle et Corentin pour leur travail quotidien auprès des enfants.

LUDISPORTS

Comme chaque année, le dispositif Ludisport 76 financé en partie par le département de la Seine- Maritime, rencontre un grand succès dans notre commune. Il s'adresse aux enfants scolarisés à Manéglise du CP au CM2.

Le Ludisport a pour but de développer la pratique sportive en milieu rural, de favoriser l'intégration sociale des jeunes, de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de lui permettre de découvrir différents sports.

Pour cette année, les créneaux proposés, le mardi et le jeudi de 16h à 17h15, en période scolaire, sont complets avec 16 jeunes par séance.

Les enfants pratiqueront 6 activités : Poullball et badminton pour la 1ère période, golf et basketball en 2ème période et pour la dernière période, bumball et jeux en bois.

Toutes ces activités se déroulent dans une bonne ambiance à la salle de sport de notre commune.

GARDERIE

La garderie est un moment convivial où nombre d'activités sont proposées par le personnel communal.

Tout évènement est bon pour s'amuser et réaliser des décorations : Halloween, Noël, Pâques...

La responsable de la garderie et de la cantine, Peggy Bonneville, est joignable durant les heures de garderie au

02 35 30 77 11 ou par mail à **garderie.maneglise@orange.fr**

Merci à Peggy, Gisèle et Jennifer pour leur dévouement auprès des enfants !



Centre d'Animation Intercommunal

Le Centre d'Animation Intercommunal (Epouville - Manéglise - Rolleville - Mannevillette) est ouvert pendant toutes les vacances scolaires (sauf Noël). Il propose :

- un accueil aux enfants et jeunes âgés de 3 à 12 ans (selon la commune) et la possibilité pour eux de s'initier à différents jeux et sports en équipe, tels que le hockey, l'ultimate, le scratch ball, des jeux de société, des jeux traditionnels de plein air, la piscine, des visites (musées, expos....). Chaque fin de semaine, a lieu "la grande sortie" tant attendue : Jumpy Land, Laser Game, Bowling, Accrobranche, Rando Park...
- un accueil les mercredis sur les périodes scolaires, avec un regroupement des enfants sur le site d'Epouville.
- la possibilité, aux jeunes de 10 à 18 ans, de partir une semaine complète durant l'été (Clécy, Semaine de l'Extrême, Puy du Fou, Futuroscope)

L'inscription en mairie est obligatoire.

La participation de notre commune aux frais d'organisation du Centre d'Animation Intercommunal pour l'année 2018/2019 a été de l'ordre de 12.500€ (il était de 11.720€ sur l'année 2017-2018).



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Un évènement sportif s'est déroulé le dimanche 29 septembre au matin à Manéglise. Nos Jeunes du Conseil Municipal ont en effet convié tous les Manéglistais à un parcours santé. Une soixantaine de personnes était inscrite mais la vue du mauvais temps a effrayé quelques Manéglistais ! C'est donc avec les plus téméraires que ce parcours s'est déroulé, avec un départ de la place à 10h, des arrêts au terrain de foot, devant la casse automobile, et au début du hameau du Mouchy. Au programme, échauffement, levés de jambes, pompes, divers étirements... tout avait été pensé par nos jeunes sportifs ! Après l'effort, le réconfort : nos sportifs se sont retrouvés dans le gymnase autour d'un pot de l'amitié.

Nos Jeunes Conseillers se sont également investis dans la journée du Téléthon, organisée le 30 novembre, durant laquelle les communes de Manéglise et Epouville se sont réunies pour une marche. Lors d'une pause bien méritée dans la salle de Manéglise, nos Jeunes Conseillers ont proposé à chacun de participer à une fresque gigantesque. Succès garanti pour les petits comme pour les grands !

Merci à Hugo, Mathis, Valentin, Gabriel pour leur engagement et bienvenue à Nolwenn notre dernière recrue !



Le Repas des Anciens

Comme chaque année au mois d'avril, le repas des aînés, offert par la municipalité, s'est déroulé dans la salle polyvalente. Une soixantaine de participants a partagé ce moment convivial.

La sortie annuelle de nos aînés s'est déroulée dans le Calvados au mois de juin

C'est un car complet qui partit de Manéglise pour rejoindre cette belle région du Calvados.

Embarquement sur le bateau « le Val d'Orne » pour un déjeuner-croisière. Cette promenade fluviale a permis de découvrir les charmes du lac de Rabondanges et son histoire, racontée de manière originale et conviviale grâce aux commentaires du capitaine.

La balade s'est poursuivie vers Clécy pour visiter le musée du chemin de fer miniature : visite animée et commentée avec sons et lumières de cette 2ème plus grande maquette d'Europe (310 m2).

La visite s'est poursuivie par un passage dans l'ancien four à chaux, une dégustation de cidre fermier accompagné d'une crêpe et pour terminer le voyage, un petit tour en train de jardin.

Après une journée bien agréable et riche de découvertes, il fallut repartir en fin d'après-midi afin de rejoindre Manéglise, tous heureux de cette sortie.

Le Goûter des Anciens

Samedi 19 décembre, 80 personnes étaient réunies à la salle polyvalente, pour le traditionnel goûter des aînés, offert par la commune aux personnes âgées de plus de 65 ans (sur inscription).

Le goûter campagnard qui était proposé cette année, a eu un grand succès auprès de nos convives, sans oublier la traditionnelle bûche accompagnée de quelques bulles.

L'après-midi a été animé par Mr Montier avec son accordéon. Cela a permis de passer un après-midi convivial avec des chansons et quelques pas de danse pour clôturer ce moment dans la bonne humeur.



RÉSULTATS JARDINS FLEURIS

La commune de Manéglise organise chaque année un concours des jardins fleuris.

Ce concours récompense les Manéglisais et Manéglisaises qui contribuent, tout au long de l'année, à embellir la commune grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers.

Mr Patrick Caumont, Conseiller Municipal en charge du fleurissement de la commune, a accueilli le 9 juillet, les jurés du concours : Madame Monique Modeste d'Octeville Sur Mer, Monsieur Éric Ripoll de Fontaine La Mallet, Monsieur Claude Mabire d'Octeville Sur Mer, Monsieur Jacques Gageot de Manneville qui ont noté les réalisations des participants.

Mercredi 25 septembre, les lauréats étaient invités à la remise des prix en présence du Conseil Municipal et des représentants de l'association « Une fleur pour Onze Clochers ».



RÉCOMPENSES VILLAGE FLEURI

Le samedi 23 novembre, avait lieu la remise des prix des villes et villages fleuris par le département.

Ce concours récompense les lauréats selon 6 mentions différentes :

Le Grand prix spécial du jury,	Les Félicitations,
Le Prix d'Honneur,	Les Encouragements,
Le Prix d'Excellence,	Le Prix de la gestion différenciée.

Monsieur le Maire a eu l'honneur de recevoir deux prix qui récompensent l'engagement de la commune :

- le grand prix spécial du jury
- le prix de la gestion différenciée et de la biodiversité, dans le cadre de la politique environnementale.



Merci à nos agents communaux d'avoir contribué à l'obtention de ces distinctions en réalisant des parterres fleuris et en mettant en œuvre les nouveaux matériels pour effectuer une gestion différenciée.

Rendez-vous l'année prochaine pour obtenir notre 1ère fleur !

CATEGORIE JARDINS

1^{er} Mr et Mme DEGREMONT Sébastien
2^{ème} Mr et Mme DEBRAY Olivier
3^{ème} ex aequo Mr et Mme AFFAGARD Emmanuel
et Mr et Mme BARRET Jean-Marc

Ensuite par ordre alphabétique :

Mr et Mme DRAGON Jean-Marie
Mr et Mme DUMONT Claude
Mr et Mme ETOURNEAU Laurent
Mme EUDES Geneviève
Mr et Mme GRANCHER Jean-Pierre
Mr et Mme HUGUET Philippe
Mr et Mme HUREL Alain
Mr et Mme LAMINE Loïc
Mr et Mme LEROUX Francine
Mr et Mme PESQUET Michel
Mr et Mme PRIGENT Yannick
Mr et Mme TRAVERS Patrick

Hors concours

Mr et Mme TETREL Marc Antoine

CATEGORIE PROPRIETES

1^{er} Mr et Mme GENIAUX Benoit
2^{ème} Mr et Mme VAUDRY Hubert
3^{ème} Mr et Mme CROCHEMORE Christophe

Ensuite par ordre alphabétique

Mr et Mme POULAIN Jean-Marie
Mr SOUDANT Daniel
Mr et Mme TOMIIN Jean-Marie

Hors concours

Mr et Mme CAUMONT Patrick

CATEGORIE FENETRES / BALCONS ET DEVANTS DE PORTE

1^{er} ex aequo Mr et Mme GRANCHER Laurent et
Mme Micheline LEROUX
2^{ème} Mme LEMENAGER Evelyne
Hors concours
Mr et Mme CAVELIER Pascal

CATEGORIE FERMES

1^{er} Mr et Mme GENIAUX Charles
2^{ème} Mr et Mme DECULTOT Philippe
Hors concours
Mr et Mme GRANCHER Christian

A noter que suite à la remise des prix du canton "une fleur pour 11 clochers" il a été attribué trois récompenses pour les participants de la commune de Manéglise :

Mr Cavelier - catégorie "fenêtres & balcons" - 2^{ème} prix
Mr et Mme Grancher Christian - catégorie "fermes" -
2^{ème} prix
Mr et Mme Caumont Patrick - catégorie "propriétés" -
2^{ème} prix

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 25 FÉVRIER 2019

Le Conseil Municipal :

- décide de solliciter les services compétents de la Communauté Urbaine en vue de la création d'une aire de covoiturage au rond-point des Six Chemins

- autorise Mr le Maire à demander à l'Etat, des subventions pour la construction d'un bâtiment communal technique, l'implantation d'équipement de lutte contre les incendies et la création de quatre columbariums

- autorise également à demander au Département et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, une subvention au titre de la restauration du patrimoine afin de rénover, en partie, la charpente de l'église

RÉUNION DU 1 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal :

- approuve le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2018 et le Compte Administratif, exercice 2018

- décide de l'affectation du résultat du Compte Administratif 2018

- décide de ne pas augmenter les taxes directes locales pour l'année 2019 et de laisser les taux comme suit :

Taxe d'habitation : 10.23%

Foncier bâti : 19.26%

Foncier non bâti : 46.06%

- attribue des subventions pour des associations communales et extra communales

RÉUNION DU 27 MAI 2019

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché, les avenants, les pièces administratives ainsi que les annexes nécessaires au dossier relatif à la construction du bâtiment communal, avec les entreprises dont les offres ont été retenues par la Commission d'appels d'offres

- décide de l'implantation d'un relais de radiotéléphonie sur le terrain cadastré ZH 53

- décide de la contribution de la commune au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ)

RÉUNION DU 8 JUILLET 2019

Le Conseil Municipal :

- décide de retenir la société de restauration scolaire "LA NORMANDE", suite à la parution d'un appel d'offre lancé avec les communes d'Epouville, de Rolleville et Gommerville

- révisé les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie comme suit :

- un repas : quatre euros et vingt-cinq centimes (4.25€) réduction de quinze centimes (0.15€) par enfant supplémentaire, soit 4.10€ pour le 2ème enfant et 3.95€ pour le 3ème enfant...

- le quart d'heure de garderie : zéro euro et soixante-trois centimes (0.63€)

- décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département pour la rénovation énergétique de l'ancienne garderie-bibliothèque, bâtiment utilisé dans le cadre d'activités pédagogiques, par les écoliers

RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal :

- approuve la mise en place d'un forfait enlèvement et mise en déchetterie d'encombrants qui auraient fait l'objet d'un dépôt sauvage. Ce forfait est fixé à 200€ + 100€ par heure de travail effectuée par les employés de la collectivité

- accorde une subvention de 6000€ afin de financer une partie des voyages scolaires prévus en 2020

RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2019

Le Conseil Municipal :

- révisé les tarifs communaux de la location de la salle polyvalente, des concessions de cimetière et des locations de garages

Pour exemple, à compter du 1 janvier 2020, les tarifs de la location de la salle polyvalente seront de 375€ pour une journée et de 525€ pour deux jours de location, sur une première location annuelle

- valide les montants des attributions de compensation dans le cadre des transferts de charge à la Communauté Urbaine

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2019

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	808 306€
Energie, gaz, élec, combust, carburant	60 391 €
Cantine	36 698 €
Entretien bâtiment/voirie/reseaux	22 610 €
Fournitures diverses	10 628 €
Assurance honoraires	4 169 €
Fêtes et cérémonies	19 470 €
Frais divers (poste, téléphone, impôts)	8 181 €
Frais du personnel/Elus	307 317 €
Taxes et cotisations	20 371 €
Intérêts emprunt	1 355 €
Charges diverses	75 973 €
Excédent année 2019	241 143 €

RECETTES	808 306€
Produits de gestion courante (concessions cimetière/cantine/garderie)	63 681 €
Dotations C,U	145 270 €
Subvention Etat;Région,,,	211 191 €
Impôts et taxes	319 797 €
Revenus des immeubles	58 644 €
Recettes diverses	7 191 €
Remboursement de l'assurance	2 532 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	297 704,00€
Remboursement d'emprunt	33 555,00 €
Acquisition de Matériels	48 551,00 €
Travaux sur les bâtiments	163 270,00 €
Equipements	33 474,00 €
Frais d'étude d'urbanisme	9 560,00 €
Immobilisations en cours	9 294,00 €

RECETTES	297 704,00€
Subvention	140 782,00 €
Taxe aménagement/TVA	13 487,00 €
Dépôt et cautionnement	260,00 €
Auto financement	143 175,00 €

Salons artistiques de printemps et d'automne

23ème salon artistique de printemps

Ce 23ème salon s'est tenu les 4 et 5 mai 2019. Les membres de la commission culturelle ont eu le plaisir d'inviter Alain BARRÉ et Bruno LE PAPE.

Alain BARRE avait remporté le deuxième prix « fusain/pastel » du 28ème salon d'automne de Manéglise en 2016. Ses dessins sont réalisés au fusain et à la pierre noire rehaussés parfois avec de la couleur au pastel. On y retrouve tout en contraste des vues originales du Havre, de la mer ou des scènes insolites quotidiennes.

Bruno LE PAPE, peintre aquarelliste, a présenté des scènes urbaines ramenées de ses voyages à travers le monde. Des tableaux qui permettent de ressentir l'atmosphère des lieux, les attitudes des personnages, entre ombre, lumière et reflets sous la pluie.

Les deux artistes se sont montrés disponibles pour échanger avec les visiteurs et nous les en remercions.

31ème salon artistique d'automne

« Parcs et jardins » était le thème du concours du 31ème salon artistique d'automne auquel 18 artistes ont participé les 19 et 20 octobre 2019.

Résultats du concours

Huile / acrylique :

1er prix Chantal SERY

2ème prix Serge SILLIAU

Aquarelle / pastel :

1er prix Marie MEHEUST

2ème prix Jacques BRENET.

Les gagnants ont reçu un bon d'achat à la galerie Corinne Lemonnier.



De nombreux visiteurs se sont déplacés pour apprécier les œuvres variées des 25 peintres présents et de la sculptrice, Véronique CHAPELLE. Les parents d'élèves ont admiré la réalisation collective des élèves de l'école Georges Braque qui ont réalisé une maquette d'un parc imaginaire, illustrée de ces quelques mots :

« Depuis l'année dernière, l'équipe enseignante a inscrit l'Art au centre du projet d'école. La participation à l'exposition de Manéglise est donc évidente.

Les enfants ont réfléchi à tout ce que l'on pouvait trouver dans un jardin et il a été décidé de réaliser un parc miniature.

Ensuite, les différentes classes se sont partagées les tâches :

1°) Le cadre : par les petites et moyennes sections

2°) les lettres ECOLE : par les CE1-CE2

3°) les lettres GEORGES : par les CP et les moyens-grands

4°) les lettres BRAQUE : par les CE2-CMI

5°) les jardins à la française, le bassin, les parterres et le pont : par les CM2

6°) les fonds et les chemins : par les moyens-grands

Après la nouvelle plaque de l'école réalisée l'année dernière, les enfants ont trouvé une autre façon de mettre en valeur leur école. »



Signature convention

Le 16 décembre 2019, Mr Le Maire Daniel Soudant, accompagné de ses conseillers municipaux, a eu le plaisir de recevoir Mme la Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine de la Seine-Maritime pour signer une convention de souscription, dans le cadre d'un nouveau projet de restauration de l'Eglise.

Le projet de sauvegarde, dont le montant des travaux est estimé à 4.795€ HT, concerne 4 panneaux en huile sur bois qui datent de la moitié du 17e siècle et qui représentent Ste Catherine, St Joseph, St Baptiste et un personnage non identifié.

La Municipalité est fière de ce partenariat et espère recevoir de nombreux dons de la part des Manéglisais.



Journées européennes du patrimoine

La 36ème édition des JEP 2019 a encore été riche en découvertes pour les visiteurs de l'église Saint-Germain l'auxerrois. Pas moins de 200 amateurs d'art roman se sont déplacés le dimanche 22 septembre pour admirer les peintures médiévales des XIIIème et XIVème siècles.

La réintégration du jugement dernier, peinture murale du XIVème, située au-dessus du porche d'entrée constituait la curiosité de cette édition 2019.

Rappelons que l'église de Manéglise est classée monument historique depuis 1885. Rappelons également qu'elle suscite un intérêt architectural des spécialistes depuis maintenant deux siècles.

Nous remercions les services de l'office de tourisme Le Havre Seine Métropole pour leur collaboration et l'intégration de notre village dans le circuit intercommunal.

De nombreuses demandes de visites de l'église arrivent régulièrement au secrétariat de mairie. Pour ceux qui sont intéressés, il est possible de prévoir une visite pour découvrir l'édifice.



Concert du 12 octobre

L'église Saint-Germain l'auxerrois fut le théâtre d'une représentation de la troupe de gospel havrais Phaella. Un public nombreux s'est donné rendez-vous le samedi soir pour avoir le privilège d'écouter et admirer l'un des 10 concerts annuels du groupe. Cette association créée en 2001 est composée de 35 choristes. Elle est reconnue dans toute la région.

Pendant près d'une heure et demie, le chef de chœur et les choristes ont assuré des reprises d'une grande qualité.

Le verre de l'amitié est venu clôturer cet évènement autour de discussions sur les beautés des chants écoutés, mais aussi sur l'esprit et la beauté de...l'église.



15 ans ! 15 ans déjà que tous les mardis soir, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente (ce qui est, on ne va pas se mentir, souvent le cas dans notre chère Normandie ...), les choristes de CAUX RÉ MI rejoignent leur chef de chœur pour répéter inlassablement.

Pour ce grand anniversaire, nous avons préparé un grand spectacle associant chants et saynètes de théâtre. Nous avons beaucoup travaillé. Il a fallu multiplier les temps de répétitions et de réunions. Ce n'est jamais chose aisée que de trouver les idées de décors, de les fabriquer, d'écrire des petits scénarios (aussi modestes soient-ils), de diriger et de mettre en scène un groupe de 50 personnes.

Mais nous avons réussi !!! Nous avons donné deux représentations et réuni plus de 400 spectateurs ! Les critiques dans les journaux ont été plus que positives. Les retours du public ont été, comme toujours, chaleureux et bienveillants.

Merci à la mairie de Montivilliers qui nous a généreusement prêté sa salle de spectacle.

Comme tous les ans, nous nous sommes amusés au petit concert de Noël ainsi qu'à la représentation de l'association de MEDHI.

En 2020, la chorale renouvelle sa participation au grand concert de l'Estuaire réunissant plus de 1000 choristes !! Nous comptons évidemment sur votre présence et nous ne manquerons pas de vous présenter quelques extraits de ce formidable spectacle en avant-première...



C'est avec une émotion toute particulière que je rédige cet article aujourd'hui. Cela fait 15 ans que je chante avec Sophie. J'ai dû prendre la fonction de Présidente depuis près de 10 ans. A présent il est temps de passer le flambeau !! Je ne m'inquiète pas ... nous connaissons la future présidente qui fait déjà beaucoup de travail au sein du bureau de l'association. Sa présence, sa gentillesse et son humour décapant correspondent tellement à notre chorale !! Auprès de Patricia, notre chère trésorière et Elise notre indispensable secrétaire, nul doute que la chorale restera entre de bonnes mains.

Un grand merci également à tous les choristes avec qui j'ai lié des liens très forts ainsi qu'à toutes ces personnes du public qui viennent nous dire des mots tellement gentils à la fin des représentations.

Merci également à la Municipalité de Manéglise et à Monsieur Soudant qui soutient le projet depuis le début.

Je tiens à remercier tout particulièrement Sophie, notre chef à tous !! Plus qu'un chef de chœur, Sophie est une amie. Elle a su réunir les gens de Manéglise et d'autres communes grâce à son dynamisme et sa gentillesse sans pareil. Sans Caux-Ré-Mi, nous ne connaîtrions certainement pas autant de Manéglistais, qu'ils fassent partie de la chorale ou du public !! Donc un MERCI géant pour toi Sophie, pour tout ce que tu m'as apporté dans le cadre de cette activité comme dans ma vie personnelle.

Et bien évidemment, un grand merci à vous public, qui nous accompagnez depuis le début.

Linda Lamaison (Présidente et tellement fière de ces 15 années passées auprès de vous tous ...)

Tout d'abord, un petit récapitulatif de la saison 2018/2019. Nos effectifs avaient augmenté de 96 à 150 joueuses et joueurs avec la création de deux équipes après-midi qui évoluaient en 3ème division et d'une équipe U13 qui a commencé en 3ème division et qui est montée en 2ème division en 2ème phase. Nous avons également des U7 - U9 - U11 - 1 équipe séniors le matin, 1 équipe vétérans et 2 équipes après-midi.

Pour cette nouvelle saison, nous avons conservé l'équipe vétérans en entente avec l'ESPC (Étainhus - Sainneville, Saint Jean de la Neuville), l'équipe U7 - U9 - U11 et les U13 que nous avons pu reconduire de justesse avec des départs de joueurs dans des clubs alentours, quelques amoureux du club, les U11 qui sont montés et 4 joueurs de l'ESPC.

L'effectif est donc de 52 enfants et plus de 55 joueurs séniors vétérans. Ce qui fait 107 joueuses et joueurs avec 12 dirigeants, 1 arbitre officiel et 1 arbitre stagiaire.

Je tiens à remercier Mr David et Mme Elodie MAURICE qui se sont occupés de l'école de foot et qui, à mon grand regret, ont arrêté.

Je tiens également à remercier M. BONNEVILLE Joël et M. MABILLE Gérard qui tracent le terrain.

Je remercie aussi nos sponsors Glace Auto Service, Entreprise Hettier, Les baguettes gourmandes, IMétal

Merci à tous !

Le Président



Président :

M. BONNEVILLE Stéphane

Vice-Président :

M. BONNEVILLE Joël

Président d'honneur :

M. MABILLE Gérard

Trésorier :

M. CHAPON Eric

Trésorière adjointe :

Mme BONNEVILLE Sandrine

Secrétaire adjointe :

Mme VIEL Anne-Laure

Gestionnaires manifestations :

Mme GHARRAM Djamilia

M. BONNEVILLE Stéphane

Membres du bureau :

M. HOT Thibault

M. DEMEILLERS Adrien

M. AUBOURG Eric

M. MARTIN Florian

M. BOUTARD Gilbert

M. DERAMBURE Arnaud



M ANÉGLISE SPORTS LOISIRS

Manéglise Sports Loisirs vous propose :

- le cours de gym douce, le jeudi de 14h00 à 15h00, au gymnase
- le cours de danse de salon, le jeudi de 20h45 à 21h45, à la salle polyvalente

Les cours sont dispensés par Sabrina Zaia, professeur diplômé d'Etat.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour animer une activité pour les petits et ados telle que du tennis de table, du volley... N'hésitez pas à nous contacter et à proposer vos idées.

Nous avons pour projet d'organiser un thé dansant au printemps. Notre traditionnel vide grenier aura lieu le 8 novembre 2020, nous vous y attendons nombreux.

Pour plus de renseignements :

M.S.L. - Marc Hericher

Tél : 06 19 51 08 18 ou 02 35 20 53 97



M ANÉGLISE BOXE PIEDS POINGS

Kick-Boxing / Muay-Thai

Adultes

Lundi/mercredi 19h15 à 21h00

Vendredi 18h30 à 20h00

Enfants

Samedi 10h00 à 12h00

Fitness / Cardio Training

Lundi 18h30 à 19h15

Body Cross Training

Mercredi 18h30 à 19h15

Aérobixe

Jeudi 18h30 à 19h30

Activités encadrées par :

Pascal et Steve LESCOT,
Christophe MONDOLO,
Pascal PAIN,
Kévin GODARD,
Bruno MANIGUET
et en fitness Marc MENDY et Amélie.



Les cérémonies commémoratives :

Les cérémonies commémoratives du 19 mars 1962 (cesser le feu en Algérie), du 8 mai 1945 (armistice de la 2ème guerre mondiale) et du 11 novembre 1918 (armistice de la 1ère guerre mondiale) se sont déroulées comme chaque année avec une forte participation et surtout de nombreux jeunes.

La traditionnelle manifestation du souvenir franco-belge, qui rend hommage aux 18 soldats belges de la première guerre mondiale inhumés dans notre cimetière communal, s'est déroulée le 7 avril.

Après la messe célébrée par le père ALFRED, le cortège précédé de la fanfare de Gonnevillain la Mallet, de véhicules militaires appartenant à des membres d'une association de collectionneurs, s'est rendu au cimetière afin de déposer des gerbes devant les monuments aux morts (français et belge) et de fleurir les tombes des soldats.

Au cours de cette cérémonie, deux habitants de Renaix en Belgique (à une vingtaine de kilomètres de Pecq), Messieurs Adrien et Bernard PEYSKENS, accompagnés de leurs épouses, ont déposé une plaque sur la tombe de leur grand-oncle Hendrick PEYSKENS, décédé à l'âge de 24 ans pendant son séjour à l'Hôpital belge situé aux Hellandes.

Il faisait partie des 4100 militaires belges, malades ou blessés, hébergés dans le château et dans des constructions provisoires situées dans le parc.

Les médecins militaires étaient aidés par les sœurs hospitalières de Saint-Augustin.

Parmi les nombreux morts, beaucoup ont été rapatriés en terre natale et 18 inhumés à Manéglise bien que les décès aient été déclarés à Angerville l'Orcher, ce qui montre bien l'ambiguïté de la limite entre les deux communes.

Depuis un siècle, la commune de Manéglise perpétue le souvenir des soldats alliés qui ont combattu à nos côtés pendant la grande guerre.



FNACA

Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie

Assemblée générale :

Le comité FNACA de Manéglise a tenu son assemblée Générale annuelle le samedi 2 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur Philippe DEGREMONT, qui fit le bilan moral de l'Association, puis le bilan financier fut présenté par le trésorier Monsieur Jean-Claude HAUGUEL.

Le Président invita l'assemblée à respecter un instant de silence en mémoire de tous les disparus de la FNACA depuis quelques années.

Il convia ensuite l'assemblée présente à élire le bureau suivant :

M. DEGREMONT : **Président**

M. LEPELLETIER : **Vice-Président**

M. HAUGUEL : **Trésorier et secrétaire**

Monsieur le Président remercia toutes les personnes présentes ainsi que Monsieur DECULTOT représentant la Municipalité. Puis il donna rendez-vous au repas du souvenir organisé par la FNACA, le 11 novembre à midi.



Dans la bonne humeur et en toute convivialité, nous accueillons toutes les personnes à partir de 65 ans, qui souhaitent passer de bons moments autour de jeux de société, de goûters, de sorties, de repas et galettes des rois.

Ne restez pas seuls, venez nous rejoindre !

La présidente, Mme Degrémont



Notaires
Office Notarial de l'Estuaire
<http://office-estuaire.notaires.fr>
CHANGEMENT D'ADRESSE
 Maîtres de ROCHEBOUËT, LUTUN-LE MAGNENT,
 NARDY, LEFEVRE ET MATON - NOTAIRES
Successors de Mes LEMELLE, SOLAIN et LALOIX
 vous accueillent dans leurs
 nouveaux bureaux
 3, rue des castors
 MONTIVILLIERS
 02 32 79 53 00



Immobilier.notaires
 Le réseau national des notaires regroupés

MARTIN
 Père & Fils
 PAYSAGISTES
 Espaces verts - Clotures - Portails
 Tél. : 02 35 20 00 71
 76430 SAINNEVILLE SUR SEINE



Galais COUVERTURE
 ZINGUERIE ET ETANCHEITE
 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

ANDRÉ
 ET
 LUDOVIC

Sté d'exploitation des Ets
André GALAIS

4, Impasse des Rivières - B.P. 35 - 76290 MONTIVILLIERS
 Tél. 02 35 30 11 54 - Fax 02 35 20 95 24
 E-mail : ets.galais@wanadoo.fr

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
 Collectivités et restaurants d'Entreprises

VI NORMANDE

37, Rue des Vacillots
 76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
 Tél : 02 77 23 20 00 - Fax : 02 77 23 20 19

CERISE & OLIVE



CA
NORMANDIE-SEINE
 BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens
 a de l'avenir

POMPES FUNEBRES VILLAMAUX
 6 rue de la Commune 1871 76290 MONTIVILLIERS
 Tél: 02 35 20 35 15 Fax: 02 35 20 22 55



COMITÉ DES FÊTES DE MANÉGLISE

Notre comité reste un grand engagement pour notre village. Notre objectif est de créer des moments de rencontre pour les manéglistais, par des manifestations. C'est grâce à la bonne volonté et à l'investissement des membres du bureau et des bénévoles que notre comité connaît ce succès.

L'année a commencé par :

La galette des rois intergénérationnelle le dimanche 20 janvier avec un spectacle pour nos aînés et la population de Manéglise. Il était animé par l'artiste Yannick Dumont.

Pour 2020, cet après-midi festif est prévu le 12 janvier avec ce même artiste. Ce sera 100% BOURVIL. Nous connaissons ce si grand artiste, qui nous a fait tant rire et nous nous réjouissons de sa venue.

Le ball trap du samedi 16 mars en nocturne et du dimanche 17 mars fut réussi. Comme d'habitude, la pluie et le vent étaient au rendez-vous. Mais nous étions tous équipés pour leur faire face. Cirés, bottes et vêtements chauds étaient de rigueur. Les tireurs sont venus nombreux. C'est une belle récompense.

Notre traditionnelle choucroute le samedi 30 mars a été élaborée par nos amis Denis Lepiller et Jean-Marie Dragon et animée par un DJ.

Le marché aux fleurs et foire à tout ont eu lieu le dimanche 5 mai. Les manéglistais sont toujours au rendez-vous pour ces manifestations. L'exposition était basée sur la culture du blé avec une exposition de matériel agricole ancien, prêté aimablement par Monsieur Gilbert Décultot de Turretot.

Le vide-grenier du 14 juillet a connu un franc succès. Vendeurs, acheteurs, soleil, et bonne humeur.

Le loto du samedi 7 septembre. Les lots étaient de bonne valeur et de bonne qualité. Nous avons accueilli 250 joueurs. Pour le prochain loto prévu le samedi 5 septembre 2020, nous vous conseillons de réserver.

La soirée cabaret du samedi 26 octobre à « Deauville Passion » avec Séverine et Sébastien. Tous les deux nous ont fait rêver avec leurs animations, leurs acrobaties et leurs tours de magie qui étaient d'un excellent niveau. Le car était complet pour cette manifestation.

Cette année, trois personnes ont rejoint le bureau du comité. Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux membres, qui vont rajeunir le comité. Nous souhaitons que d'autres bénévoles nous rejoignent.

Le comité des fêtes se réjouit de l'investissement de la commune pour nos nouveaux locaux. Cela va nous permettre de mettre le matériel à l'abri pour un meilleur fonctionnement.



Dates des manifestations pour 2020 :

Dim.	12 JANVIER	Galette des rois intergénérationnelle - Salle polyvalente - Réservation : Denis 06 29 73 65 22
Dim.	16 FEVRIER	Théâtre « Les Tréteaux de Juillet » - Réservation : Martine 06 47 37 25 11 - Joël 06 15 70 13 12
Sam.	14 MARS	Ball-trap en nocturne - Réservation : Alain 06 13 81 87 79 - Joël 06 15 70 13 12
Dim.	15 MARS	Ball-trap en journée
Sam.	25 AVRIL	Soirée choucroute - Salle polyvalente - Réservation : Denis 06 29 73 65 22
Dim.	3 MAI	Marché aux fleurs et Foire à tout - Réservation : Martine 06 47 37 25 11 - Joël 06 15 70 13 12
Mardi	14 JUILLET	Vide-grenier - Terrain de football - Réservation : Martine 06 47 37 25 11 - Joël 06 15 70 13 12
Sam.	5 SEPTEMBRE	Loto - Salle du gymnase - Réservation : Denis 06 29 73 65 22
Sam.	24 OCTOBRE	Sortie « Soirée Cabaret » - Réservation : Denis 06 29 73 65 22



L'Association des Parents d'Elèves de Manéglise (APEM), par ses actions, sert à financer une partie des sorties scolaires, à offrir aux enfants un goûter de Noël, des chocolats, des cadeaux pour chacune des classes...

Le rôle de l'APEM est donc différent du rôle des représentants de parents d'élèves.

Elle est composée de parents d'élèves bénévoles qui participent à un ou plusieurs projets.

Les membres du bureau sont Mesdames :

Présidente : Mélanie Leplat

Secrétaire : Marie Maillard

Trésorière : Audray Métayer

Dans le courant de l'année 2019, nous avons proposé :

- le loto de la galette des rois, nous remercions la boulangerie Bidault pour ses délicieuses galettes !
- un carnaval pour les enfants de 3 à 8 ans, avec une vente de photos et porte-clés,
- un vide grenier,
- une bourse aux vêtements d'enfants printemps/été,
- une boom + photo Booth pour les enfants de 8 à 12 ans avec une vente de photos et porte-clés,
- une kermesse,
- une bourse aux vêtements d'enfants automne/hiver,
- une vente de bulbes d'automne,
- une bourse aux jouets,
- une soirée jeux de société en famille,
- une vente de sapins de Noël,
- une vente de chocolats,
- des photos des élèves prises avec le Père Noël.

L'organisation et le bon déroulement de ces manifestations n'est possible qu'avec la participation des parents bénévoles, du corps enseignant, de la Municipalité, des agents municipaux et du Comité des Fêtes.

Nous les remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur engagement qui nous permettent de mener à bien tous nos projets en faveur des enfants.

Nous sommes chaque année, heureux d'accueillir de nouveaux visages. Chaque parent d'élève est le bienvenu, à nos réunions, voire même pour aider ponctuellement lors des manifestations.



En 2020, nous prévoyons :

- En janvier : loto de la galette des rois
- 12 février : le carnaval avec photos
- 29 février/1er mars : bourse aux vêtements d'enfants printemps-été, puériculture et jouets
- 15 mars : vide grenier dans le gymnase
- 3 avril : soirée jeux de société en famille
- vente d'objets et produits réutilisables, et zéro déchet
- 15 mai : boom avec photos
- 27 juin : kermesse
- 26 et 27 septembre : bourse aux vêtements d'enfants automne/hiver, puériculture et jouets
- 15 novembre : bourse aux jouets
- 29 novembre : après-midi jeux de société

Nous espérons que vous répondrez positivement aux manifestations programmées pour cette nouvelle année.

Pour suivre toutes nos actions rendez-vous sur :

<https://www.facebook.com/APEM76>

Si vous souhaitez nous contacter : apem76133@gmail.com

Le but principal de l'association est de favoriser des échanges culturels entre les deux communes de Swanmore en Angleterre et de Pecq en Belgique.

Swanmore

Le weekend du 26 au 27 avril 2019, douze manégliais ont rejoint leurs jumeaux anglais à SWANMORE, situé dans le HAMPSHIRE au sud de l'Angleterre, village jumeau de Manéglise. Le samedi fut consacré en matinée à la visite du BLENHEIM PALACE à WOODSTOCK dans le OXFORSHIRE et non aux Etats Unis où a eu lieu le célèbre festival. Construit entre 1705 et 1722, ce palais a été offert par la nation anglaise à John Churchill, premier duc de Marlborough, en reconnaissance de sa victoire de 1704 sur les troupes françaises (et oui) et bavaroises. Il a vu naître Winston Churchill en 1874 et il est classé depuis 1987 au Patrimoine Mondial de l'Unesco. L'après-midi, malgré le temps un peu froid, le groupe a pu aussi admirer les jardins et plans d'eau dans le parc du château et arpenter le charmant village de WOODSTOCK.

Le dimanche fut consacré au perfectionnement de la langue et de l'accent anglais par le biais des emplettes, puis déjeuner au pub «The Rising Sun» de SWANMORE avant de prendre le chemin du retour.



Pecq

C'est le weekend du 5 au 7 avril 2019, que l'Association Communale de Jumelage de Manéglise a reçu ces jumeaux Belges de l'entité de PECQ située en Région wallonne dans la province de Hainaut. Le samedi fut consacré à la découverte du patrimoine normand avec en matinée la visite du musée du textile à Bolbec, mis en valeur par une équipe de passionnés. Nos amis d'outre Quiévrain ont ainsi pu découvrir toutes les étapes pour passer de la fleur de coton au tissu. Après un copieux déjeuner à la Mailleraye sur Seine, ils ont découvert la chèvrerie de Bliquetuit car il n'y a pas que le camembert en Normandie. Le dimanche, place aux cérémonies du souvenir Belge organisées par la Mairie de Manéglise. Après un office religieux, un cortège constitué de six Jeep, de la fanfare de Gonnevill-la Mallet, des anciens combattants et des portes drapeaux s'est rendu au cimetière afin de déposer une gerbe au monument aux morts et fleurir d'un bouquet les tombes des soldats français et des dix huit soldats Belges inhumés au carré militaire. Moment fort de cette cérémonie, une famille résidant à RENAIX, commune située à vingt kilomètres de PECQ en Belgique, est venue se recueillir sur la tombe de son grand-oncle Hendrick PEYSKENS, soldat Belge enterré au cimetière de Manéglise en septembre 1918 à l'âge de 24 ans. Il était décédé au château des Hellandes qui a été un hôpital militaire belge durant la première guerre mondiale.

Vide greniers de l'été de l'Association Communale de Jumelage de Manéglise. 15 Août 2019

C'est sous un temps maussade et venteux que s'est tenu sur le stade municipal, le traditionnel vide greniers de l'été. Galopin, le petit âne et sa calèche ont assuré l'animation. Quant à notre équipe restauration buvette, elle a été très active auprès des 55 exposants et des 1100 visiteurs que nous remercions vivement d'avoir bravé les conditions météorologiques. Nous leur donnons rendez-vous en 2020.

Le vide greniers de l'ACJM sert au financement des échanges culturels entre les deux communes de Pecq en Belgique et de Swanmore en Angleterre. Si vous êtes intéressés pour participer aux échanges, vous pouvez consulter notre page Facebook Asso' Jumelage de Manéglise ou envoyer un mail à l'adresse suivante : acjmaneglise@free.fr.

Pour nous rejoindre, accueillir une famille anglaise ou belge et participer aux échanges, vous pouvez également contacter Mme MARTIN, la présidente au 06 03 29 14 25.

Le bureau se compose actuellement de :

Mme MARTIN Martine, **Présidente**
M. CABOT Patrice, **Trésorier**
M. MARTIN Philippe, **Secrétaire**
M. EUDIER Jean-Marie, **Vice-Président**
M. HOTTOT Sylvain, **Trésorier adjoint**
Mme CABOT Marie, **Secrétaire adjointe**



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

12 janvier : Galette des Rois intergénérationnelle (salle polyvalente)

17 janvier : Vœux du Maire

31 janvier : Galette des Rois

Comité des fêtes

Municipalité

Fils d'Argent

FEVRIER

12 février : Carnaval avec photos

16 février : Théâtre à la salle polyvalente

29 février : Visite du Manoir du Crucifix

29 février et 1er mars : Bourse aux vêtements d'enfants printemps-été, Puériculture et jouets

APEM

Comité des fêtes

Office du Tourisme

APEM

MARS

14 et 15 Mars : Ball-trap en nocturne et journée (terrain à déterminer)

15 mars : Vide-grenier dans le gymnase

15 mars : Élections municipales (1er tour)

19 mars : Cérémonie commémorative

22 mars : Élections municipales (2ème tour)

Comité des fêtes

APEM

Municipalité

FNACA-Municipalité

Municipalité

AVRIL

3 avril : Soirée jeux de société en famille

4 avril : Repas des anciens

25 Avril : Soirée choucroute (salle polyvalente)

APEM

Municipalité

Comité des fêtes

MAI

3 mai : Marché aux fleurs et Foire à tout - terrain et salle du gymnase

3 mai : Exposition de peinture

8 mai : Cérémonie commémorative

15 mai : Boum avec photos

Comité des fêtes

Municipalité

FNACA-Municipalité

APEM

JUIN

3 juin : Voyage des anciens

7 juin : Vide-grenier foot

27 et 28 juin : Kermesse – remise des prix – fête du village

Municipalité

FCM

APEM-École-Municipalité

JUILLET

14 juillet : Vide grenier – terrain de football

Comité des fêtes

AOUT

15 août : Vide grenier

Association Communale de Jumelage de Manéglise

SEPTEMBRE

5 Septembre : Loto – salle du gymnase

20 sept : Journée européenne du patrimoine

26 et 27 septembre : Bourse aux vêtements d'enfants automne/hiver, puériculture et jouets

Comité des fêtes

Municipalité

APEM

OCTOBRE

17 et 18 octobre : 32e salon artistique

24 Octobre : Sortie " Soirée Cabaret "avec repas

Municipalité-École

Comité des fêtes

NOVEMBRE

8 novembre : Vide-grenier

11 novembre : Cérémonie commémorative

15 novembre : Bourse aux jouets

29 novembre : Après-midi jeux de société

MSL

Municipalité-FNACA

APEM

APEM

DECEMBRE

4 Décembre : Assemblée générale suivie d'un repas – salle polyvalente

19 décembre : Goûter des anciens

Comité des fêtes

Municipalité

ÉTAT CIVIL 2019



LES NAISSANCES

Nos meilleurs vœux à tous ces bébés et nos compliments à leurs parents

Charles SASPORTAS	13/02/2019
Antoine FREGER	11/04/2019
Louise DURAND	22/04/2019
Mya LEVESQUE MOUSSET	27/06/2019
Léo KUBECKI	14/08/2019
Tahys MAZARI	01/22/2019

LES MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

LESCOT Steve/LIAUDET Jennifer	15/06/2019
LE GARREC Jimmy/MAHIER Samia	29/06/2019
AVENEL Albéric/JOIN-DIETERLE Amandine	14/09/2019

LES DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles en deuil

GUEROUT Pierrette	15/01/2019
MARTIN Pierre	01/03/2019
PIVENT Nadine	03/03/2019
BLANC Serge	15/07/2019
PIQUET Arlette	18/09/2019
LAMY Roger	27/09/2019
PANCHOUT Gérard	07/10/2019
TAUVEL Stanislas	02/12/2019
CLATOT Jacques	08/12/2019

SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Heures d'ouverture :	
Lundi	13h30 à 19h00
Mardi, Jeudi, Vendredi	13h30 à 17h30
Mercredi	8h45 à 12h

Rencontre du Maire et de ses Adjointes sur rendez-vous

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES



Samu	15 ou 02 32 73 32 15
Médecins de garde	116117
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie	02 35 30 09 16
Appel d'urgence européen	112
Centre anti-poison	0 825 812 822
Allo Enfance Maltraitée	119
Secours pour les sans-abris	115
Secours aux personnes sourdes ou malentendantes	114
SOS Amitié	02 35 21 55 11
Centre Opposition Cartes Bancaires	0 892 705 705
Centre Opposition chèquiers	0 892 683 208
ENEDIS Dépannage Electricité	09 726 750 76
GDF - Dépannage Gaz	0 800 473 333
Service des Eaux et Assainissement	09 69 39 56 34
Communauté d'Emmaüs	02 35 20 20 45
Chiens errants	02 35 55 19 11
Fourrière animale	02 35 53 28 81
Espace Info Energie	02 35 22 25 20
Renseignements administratifs	3939
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	02 35 22 25 25
La poste d'Epouville	02 32 79 56 75

Lundi : Fermé
Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mercredi, samedi : 9h00 - 12h00

NUMEROS LOCAUX



Mairie	Tél : 02 35 30 09 58
E.mail	mairie.maneglise@wanadoo.fr
Ecole Primaire	Tél : 02 35 30 36 49
Garderie	Tél : 02 35 30 77 11
Centre aéré	Tél : 02 35 13 01 37
Paroisse	Tél : 02 35 30 27 30
Infirmière	Tél : 07 85 57 91 72

HORAIRES DES MESSES



Voir panneau d'information à l'église



LE CENTRE DE RECYCLAGE

**Route de Saint-Martin-du-Manoir
76290 MONTIVILLIERS - Tél. : 02 35 55 45 20**

Le centre de recyclage de Montivilliers est ouvert aux particuliers et partiellement aux entreprises locales.

Il accepte les déchets ménagers courants et encombrants, la terre ou les gravats, la pelouse, les branchages, les déchets verts en mélange, les métaux, la ferraille, le carton, les papiers, les huiles alimentaires, les batteries et les piles, les déchets dangereux des ménages, les produits fibro-amiantés, les déchets électriques et électroniques, les bidons d'huiles, les huiles minérales, les bouteilles de gaz, les extincteurs, le verre.

Sont aussi acceptés les aérosols, les tubes néons, les pots de peinture, vernis, colles, les acides et solvants.

Récupération des produits dangereux pour l'environnement (dissolvant à peinture, huile moteur, etc...)

Le rejet des produits dangereux dans le milieu naturel, dans le tout à l'égout ou dans le réseau des eaux pluviales est interdit.

Ces produits doivent être amenés dans les déchetteries en vue de leur traitement.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au samedi : 08h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Dimanche : 08h30 à 12h30

Fermé le dimanche après-midi et les jours fériés

REGLEMENTATION SUR L'USAGE DES TONDEUSES A GAZON

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts n'est autorisé que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les Samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 exclusivement

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères et les déchets ménagers sont collectés, dans toute la commune, le jeudi matin.

La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels la collecte a lieu le samedi suivant.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir après 19 h et rentrées le jeudi soir.

ELAGAGE DES ARBRES

De nombreux arbres, taillis, ronces débordent sur les voies communales. Ils provoquent une gêne dans la circulation des véhicules et des dégradations sur ceux-ci et une insécurité pour les piétons. Il est demandé aux propriétaires de couper les branches et les ronces empiétant sur les trottoirs et voies publiques.

Pour l'éradication de haies de conifères, une benne peut être mise à disposition des particuliers sous certaines conditions. Appeler la Communauté Urbaine : 02 35 24 56 40

Le brûlage à l'air libre des végétaux, ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez le voisinage et vos proches de votre départ ainsi que la brigade de Gendarmerie la plus proche
- Organisez vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayer de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps)
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance)
- Evitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance
- Faites vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade des cambrioleurs
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences « Home jacking » étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien – Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

Cas des vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé – l'isoler le rend vulnérable
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs)
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches)
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez le maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspect.
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'œil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle est très dissuasive.

Vols par la ruse :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues
- Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes ou autres démarcheurs)
- Méfiez vous des offres de service trop alléchantes ou propositions de remboursements
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs
- Sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve, veuf ou Madame »
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire

En cas de doute, observer l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité et

Composez immédiatement le 17

MARBRERIE CREVEL
Depuis 1927
CONTRAT OBSEQUES MARBRERIE

Monuments Funéraires
Articles Funéraires,
Caveau sous 48H.
Entourage provisoire

1, rue Aldric Crevel - MONTIVILLIERS **02 35 30 07 65**

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Votre Agence de Montivilliers
7, Rue René COTY - Tél. 02.32.76.56.00
76290 - MONTIVILLIERS

N°Cristal 09 69 36 10 11
groupama.fr

MOTOCULTURE Simon

PARCS & JARDINS
Place Charles Pesquet - BP 10
76280 Gonneville la Mallet
02 35 20 76 26

AGRICULTURE
40 Rue Pierre Doutreleau
76280 Gonneville-la-Mallet
02 35 55 19 19

02 35 55 86 36 contact@simon-motoculture.fr
www.simon-motoculture.fr

UN SPÉCIALISTE MOTOCULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !

RESEAUX
ÉLECTRICITÉ - GAZ - EAU

SIÈGE
24 les Sapins
76110 BREAUVILLE
02 35 38 26 19 - 02 35 31 29 55

AGENCE DE CALVADOS
83 Rue du Lion Doré
54100 SAINT-MARTIN DE LA LIEUE
02 33 61 79 40 - 02 33 61 58 41

Eclairage Public - Illuminations
Electrification Rurale
Réseaux HTA - BTA
Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable
Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ

V'LA L'TAUPIER

Laurent BREDEL
Portable : 06 87 91 14 24

**COUVERTURE-ZINGUERIE
NEUF-REPARATIONS**
Damien GODEFROY
Successeur de Patrice POINTEL
105, Impasse de la Chaumière
76210 Parc d'Anxtot
Tel: 02 35 38 08 09

LOGEMENTS A LOUER
Possibilité d'A.P.L.

« **ROLAND LE GALLAIS** »
Chemin d'Argile
76133 EPOUVILLE

Vous allez aimer :

- ▶ La convivialité des lieux
- ▶ La restauration à la carte
- ▶ Les espaces collectifs
- ▶ La proximité des services et commerces

Location à partir de **534€**
Eau et chauffage compris

Seminor
CONTACT: 02.35.30.42.22
www.seminor.fr

VASSET E.T.A.R

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENTS DIVERS
TRAVAUX AGRICOLES

Tél. 02 35 20 94 81
Fax : 02 35 55 00 57
76280 Hermeville - Mail : vasset.etar@orange.fr

VDM Menuiserie
eurl Vandermeersch Yann

Ossature bois, Charpente
Agencement, Fermeture

Tél. 06 32 41 90 15
Tél./fax 02 35 42 25 61 • 76280 Angerville l'Orcher
yann.vandermeersch@orange.fr

CLOTURES de Seine Spécialiste régional de la clôture
au service des particuliers et entreprises

Clôtures - Portails - Métallerie - Portes de garage - Automatisation

Travaux de maçonnerie

Notre métier...
bien vous entourer !

10 ans 57, rue Jean Jaurès - MONTIVILLIERS - 02 35 24 11 64
www.cloturesdeseine.fr

MANÈGLISE HIER ET AUJOURD'HUI

